

Cont@ct
n° 12 du 1er mars 2013

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Édito

L'UFOLEP une vision contemporaine du sport !

Lorsque la pratique sportive dans nos associations se fait dans l'esprit UFOLEP, nous fidélisons nos adhérents car ils y trouvent les composantes essentielles à leurs attentes.

Le sport est avant tout un loisir pour tous où chacun peut s'épanouir.

L'activité sportive est un prétexte à plein d'autres valeurs que nous devons valoriser et défendre dans notre vie associative.

- La convivialité permet de compenser une vie professionnelle stressante ou une vie sociale dépourvue de lien social.
- La mutiactivité est une réponse aux besoins individuels dans un collectif.
- La pratique sportive veille à la bonne santé et au bien être de chacun.
- Les débutants trouvent très vite leur place car la performance n'est pas une fin en soi.
- Les sportifs plus confirmés peuvent améliorer leurs performances dans un esprit sain.
- Les seniors s'intègrent aisément car réponses sont données à leurs problématiques dues à l'âge.
- Les jeunes peuvent y vivre des moments de partage et d'éducation.
- La famille peut y trouver sa place et vivre une pratique intergénérationnelle.
- Le développement durable n'est pas un discours mais un souci de tous les instants.

La vie associative démocratique permet à chacun de trouver sa place : dirigeants, bénévoles, professionnels contribuent chacun par leurs spécificités, leurs compétences, leur niveau de formation à la dynamique de l'esprit UFOLEP.

Vivre le sport avec l'UFOLEP, c'est vivre le sport de manière citoyenne !

Vivre le sport avec l'UFOLEP, c'est vivre le sport dans nos associations !

Vivre le sport AUTREMENT, une vision contemporaine du sport !

Denis FABRE
Membre du Comité Directeur National

POLE VIE FEDERALE

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Congrès 2013 du Grau-du-Roi RAPPEL



Mise en place de navettes

Des navettes seront mises en place afin d'assurer la liaison entre le Grau-du-Roi et la **gare de Nîmes**, ainsi qu'entre le Grau-du-Roi et l'**aéroport de Montpellier**.

Les congressistes intéressés sont invités à prendre contact avec le comité UFOLEP du Gard (tél.04 66 36 31 41) afin de fournir toutes les informations nécessaires à l'organisation de ces navettes : dates d'arrivée et de départ, horaires des trains et avions.

NB : Il n'est pas prévu de navettes pour la gare de Montpellier en raison d'un accès difficile (circulation).

Mise à disposition de vélos

Le comité départemental du Gard met une quarantaine de **vélos** à disposition des congressistes, contre caution. Moyen de circulation pratique et écologique, le vélo est également un bon moyen de découvrir le Grau-du-Roi et ses environs. Si vous êtes intéressés, équipez-vous d'un antivol car ceux-ci ne seront pas fournis.

FLASH INFOS

DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DES 20 et 21 février 2013

« Le Flash Infos donne un aperçu des questions abordées lors de la réunion du Comité Directeur. En aucun cas, il ne remplace le compte-rendu officiel approuvé à la réunion suivante puis diffusé à l'ensemble du réseau. Seul ce dernier comporte les décisions et positions officielles du Comité Directeur »

Le Comité Directeur de l'UFOLEP Nationale s'est réuni les 20 et 21 février 2013 à PARIS et a abordé les points suivants.

INTERVENTION DU CDES

La première matinée de travail fut consacrée à une synthèse de l'audit effectué par le CDES de Limoges, l'animation était assurée par Jean-Jacques Gougnet, enseignant à l'université de Limoges et Sabine Chavinier, docteur en STAPS (cf. en annexe).

Suite à cette synthèse, il fut abordé la contribution de notre fédération dans l'évolution des pratiques sportives en France.

Sur demande le rapport complet (193 pages peut être mis à votre disposition).

Une plaquette sera également remise dans les prochains mois à l'ensemble de notre réseau en complément du PND4 ;

BILAN DES INTER-REGIONS

- ✚ Présentation de la fiche bilan.
- ✚ Souhait de valoriser la prise en compte de ces points lors de l'AGN.

DISPOSITIF D'AFFILIATIONS-ADHESIONS

- ✚ Actuellement on utilise l'affiliation C1 a et b de la Ligue
- ✚ L'étude en cours porte sur l'utilisation des autres possibilités : C2 et C3
- ✚ 3 outils pour les pratiquants: licence, TIP (Ufopass), TIPO
- ✚ L'UFOPASS permet d'avoir une réponse différente de la licence pour les structures à objet non sportif affiliées en C2 lors des interventions du comité
- ✚ La licence UFOLEP est délivrée uniquement via une association affiliée en C1
- ✚ L'UFOBBOX est un ensemble d'outils à disposition des affiliations C2 C3 (conventions, ...)
- ✚ Possibilité comme auparavant de délivrer des licences dans des cas spécifiques où c'est indispensable
- ✚ Possibilité d'assurer les pratiquants par l'APAC quel que soit le dispositif

Le CD adopte le dispositif nouvelles affiliations-adhésions-participations à l'unanimité.

Proposition de modification de statuts

- dans le but d'appliquer les nouvelles modalités d'affiliation et d'adhésion et de pouvoir affilier les personnes morales
- pas de droit de vote des structures non sportives puisque pas de délivrance de licence
- adoption des propositions de modifications du règlement intérieur

EXAMEN DES VŒUX ET QUESTIONS ECRITES

VOEUX

- Vœu n°1 : le CD est favorable à l'avis de la CNSR
- Vœu n°2&3 : le CD souligne que ce vœu engage les différents niveaux de la fédération et mérite une étude préalable de la représentativité des associations. Le vœu est recevable, mais non soumis au vote
- Vœu n°4 : vœu non soumis au vote c'est le CD national qui adopte les règlements sportifs et le CD propose de prendre en compte le contenu du vœu en insérant la formulation de la CNVS
- Vœu n°5 : la part départementale est votée en AG départementale mais l'AG peut mandater le comité directeur pour ajuster les tarifs selon les autres parts

QUESTIONS

- 1 réponse de l'APAC
- 2 proposition soumise au CD pour adoption en AG
- 3 réponse de l'APAC
- 4 réponse de l'APAC : cotisation obligatoire en tant que participation à l'assurance obligatoire du comité
- 5 réponse technique de l'APAC
- 6 référence à la réponse de la question 2
- 7 réponse de la CNVS
- 8 pris en compte par le groupe affiliation
- 9 pris en compte par le groupe affiliation
- 10 réponse de la CNVS
- 11 réponses de la CNVS et de la CNSR
- 12 réponses de la CNVS et de la CNS athlétisme
- 13
débat
- sur la couverture de la RC des comités lors des manifestations
- sur l'affiliation des associations qui refusent l'APAC
propositions :
- faire signer par l'assureur extérieur ou par l'association une attestation type contenant les garanties indispensables demandées par le comité
- proposition de labelliser les épreuves si les couvertures requises sont acquises :
réponses sur la production d'outils dès la semaine prochaine

14 réponse de l'APAC

15 réponse de la CNSR

Les réponses détaillées seront transmises avec les documents d'assemblée générale le 19 mars prochain.

RECOMPENSES

Choix des récipiendaires d'après les propositions enregistrées par la commission récompenses

AIDE AUX COMITES EN DIFFICULTE

- ✚ Adoption du système
- ✚ L'objectif est la sécurisation du réseau : prévenir tout risque d'affaiblissement d'un comité

FINANCES

- ✚ Validation du résultat à soumettre à l'AG : résultat excédentaire à hauteur de 19 K€
- ✚ Validation des propositions de tarifs d'affiliation et d'adhésion 2013-2014
- ✚ Validation de la proposition de budget 2013
- ✚ Débats sur les orientations budgétaires :
 - 25 départements pour
 - et 18 départements contre mais avec davantage de voix
- ✚ Proposition d'une solution mixte pour les contributions aux comités départementaux avec définition de 3 blocs :
 - aide aux affiliations-adhésions
 - développement associatif
 - accompagnement à l'emploi et à la formation
 - contributions aux comités régionaux : contribution au rayonnement et au développement
 - règle d'indemnisation des bénévoles : il s'agit bien fiscalement parlant d'un règlement individuel entraînant l'indemnisation réglementaire des frais engagés avec possibilité d'avance permanente pour les membres qui en justifient le besoin
- ✚ Accord du CD pour confier la gestion de la publicité de l'UFOLEP au GIE
- ✚ Evolution de la revue Enjeu :
 - le CD souhaite élargir sa communication aux dirigeants des associations et à tous les adhérents
 - la revue restant souvent confinée chez le président de l'association n'est pas lue par les membres du bureau de l'association, encore moins par les adhérents
 - Le CD propose d'étudier une diffusion internet gratuite en plus de la revue papier
 - pour cela , l'abonnement sera inclus dans l'affiliation afin de pouvoir diffuser à tous sans exception.
 - Cette démarche fera faire un bond important à la communication et au partage de ses valeurs à l'interne
- ✚ Annonce du départ en retraite de Philippe NORTIER et d'une participation de l'UFOLEP

VIE FEDERALE

- ✚ Préparation de l'AG
 - Le rapport d'activités sera diffusé, pour avis, aux élus du comité directeur le 5 mars prochain
 - Présentation d'une proposition de rapport moral et de quelques remarques :
 - lier des partenariats avec les fédérations affinitaires
 - participer à la « move week » en octobre avec l'ISCA
 - affirmer la présence de l'UFOLEP au niveau territorial
- ✚ Vie internationale
La composition de la commission et la lettre de mission sont adoptées.

COMMUNICATION

- ✚ Présentation de la plaquette PND4
 - présentation d'un document de travail sous la forme d'un tryptique
 - travail d'un petit groupe en visio-conférence pour préciser le contenu et la forme du document
- ✚ Présentation de la licence 2013/2014
 - évocation de plusieurs formats
 - un groupe de travail est chargé de proposer une maquette tenant compte des diverses préconisations pour la prochaine réunion de bureau du 6 mars
 - l'objectif serait de distribuer le matériel en AG afin d'économiser des frais d'envoi

✚ Nouveaux outils de communication

- ✚ Le pôle communication étudie les possibilités d'utilisation de nouveaux outils :
 - la visio conférence à plusieurs permettant de se parler, de se voir, de se montrer des documents, de répartir la parole, de voter à distance
 - un espace internet personnalisé pour chaque adhérent où celui-ci pourra trouver sa licence par exemple et l'imprimer lui-même
 - des applications pour « smart-phone » ou tablettes, ... permettant de s'inscrire en ligne à certaines rencontres sportives, de payer en ligne, de montrer sa licence UFOLEP, etc

FORMATION

- ✚ Présentation du programme de la formation de dirigeants du Grau du Roi
- ✚ Débat sur la formation des dirigeants
- ✚ Besoin d'associer la formation à tout regroupement

SPORTS SENIORS

- ✚ Présentation du projet
 - définition des objectifs
 - formation des intervenants
 - référents senior : environ 50 départements ont répondu favorablement
 - constitution d'un comité de pilotage
 - l'Ufolep nationale envoie un questionnaire par mail à toutes les associations pour une réponse en ligne sur la nature de l'accueil des seniors
 - analyse du projet : points forts et points faibles

Document de travail

Date modification document	11 janvier 2013
Auteur	Centre de Droit et d'Economie du Sport Sabine Chavinier-Réla, Jean-Jacques Gouguet
Destinataires	Comité directeur de l'UFOLEP

Objet **Synthèse à l'attention des décideurs**

Résumé

C'est en 2008 qu'a été amorcé l'observatoire socio-économique des pratiques de l'UFOLEP.
Au cours des trois années qui ont suivi, une collecte rigoureuse des données a été menée.
Elle permet de fournir des éléments quantitatifs susceptibles d'orienter la réflexion du comité directeur de l'UFOLEP.

Sommaire

1. ÉLEMENTS DE METHODOLOGIE	2
1.1. Les finalités d'un Observatoire.....	2
1.2. Les modalités d'élaboration de l'Observatoire	2
2. PRINCIPAUX RESULTATS.....	3
2.1. La question identitaire.....	3
2.2. La question territoriale	5
CONCLUSION : ANALYSE DE VULNERABILITE.....	6



L'UFOLEP a commandé au CDES la réalisation d'un Observatoire des pratiques sportives à des fins d'évaluation des stratégies mises en œuvre, de leur pertinence, de leur efficacité. Il est difficile de résumer en quelques pages la richesse de l'information ainsi collectée. Nous structurerons notre synthèse autour de deux points :

- Une première partie fait un certain nombre de rappels méthodologiques autour de deux questions : Pourquoi un tel Observatoire ? ; Comment l'élaborer ?
- Une deuxième partie discute des principaux résultats obtenus autour des deux axes stratégiques majeurs : l'identité de l'UFOLEP ; les territoires de l'UFOLEP.

1. ÉLÉMENTS DE METHODOLOGIE

1.1. Les finalités d'un Observatoire

L'Observatoire des pratiques sportives a été conçu comme un instrument d'aide à la décision pour l'élaboration du projet de développement de l'UFOLEP. Ce projet se concrétise par un programme d'actions prônant des valeurs collectives portées par l'institution (laïcité, solidarité, fair-play...) et participant ainsi au changement social. Il est donc indispensable d'explicitier clairement ces valeurs et leur réalité mais également d'analyser comment un tel modèle s'inscrit dans les grandes mutations sociétales qui se préparent :

- Les valeurs prônées par l'UFOLEP s'inscrivent dans sa définition du sport comme étant au service de l'éducation populaire.

C'est ce potentiel éducatif de la pratique sportive qui doit être développé pour répondre aux enjeux sociétaux, plutôt que la recherche de la performance à tout prix dans un système de compétition. Dans cette perspective, l'identité de l'UFOLEP est à rechercher dans deux objectifs principaux : l'accessibilité au sport pour tous ; le sport comme outil d'éducation et de socialisation. Dans les deux cas, des indicateurs devront être élaborés pour évaluer ces fonctions sociales essentielles d'où la nécessité de l'Observatoire.

- Une réflexion prospective est indispensable pour essayer d'anticiper les mutations sociales à venir qui risquent de bouleverser les pratiques sportives de demain.

L'offre de pratiques va devoir s'adapter à de profondes évolutions de nos modes de vie sur lesquelles il est nécessaire de collecter de l'information. Il semblerait que l'on puisse retenir plusieurs tendances lourdes significatives : le vieillissement des sociétés occidentales ; la crise environnementale ; la crise économique et financière ; l'explosion des inégalités sociales ; l'impasse du modèle économique actuel. Le sport n'échappera pas à de tels bouleversements et on commence déjà à percevoir des évolutions significatives dans la demande sportive qui change de nature, dans la montée des sportifs inorganisés et dans l'accessibilité limitée à la pratique de publics défavorisés. L'Observatoire demandé doit permettre d'anticiper ces mutations pour réfléchir à des conditions d'adaptation de la part de la Fédération.

1.2. Les modalités d'élaboration de l'Observatoire

Rappelons que nous avons tout d'abord effectué un certain nombre de réunions de travail autour de trois sources de données : le logiciel AFFILIGUE ; l'information interne en provenance des services et des commissions ; l'information à collecter spécifiquement par questionnaires et entretiens. Nous avons essayé d'évaluer la qualité de toute cette information à l'aide de quatre critères pour aboutir à des choix rationnels de collecte : dispersion ; disponibilité ; fiabilité et homogénéité.

Sur ces bases, il a été décidé de construire quatre questionnaires spécifiques à destination des délégations départementales ; des clubs ou associations locales, des organisateurs de manifestations de masse, des participants à ces manifestations.

Pour couvrir la France entière, les questionnaires ont été administrés en trois phases successives d'un an entre 2009 et 2011. L'interlocuteur privilégié était le délégué départemental.

Cette collecte d'information ne s'est pas faite sans difficultés, ce qui méritera débat. De nombreuses relances ont été effectuées et des hausses d'assistance téléphonique ont été réalisées. En dépit de cela, les taux de réponse par zone ont décliné au fil du temps : 90 % (zone Ouest 2009) ; 84 % (zone Nord 2010) ; 45 % (zone Est 2011).

Au niveau des clubs, trois départements à eux seuls cumulent près d'un tiers des clubs ayant répondu, et les 11 départements ayant récolté au minimum 10 questionnaires représentent 90 % du total des réponses.

Pour les participants, les trois quarts des questionnaires ont été remplis dans la zone Ouest (2009), ceci grâce au travail de terrain réalisé par les étudiants de l'université de Limoges.

Des questions méritent donc d'être débattues pour essayer d'améliorer de tels résultats :

- Comment mieux faire remplir AFFILIGUE pour éviter des enquêtes de terrain longues, coûteuses et difficiles à administrer ?
- Comment sensibiliser les acteurs pour les inciter à répondre ?
- Il faudra hiérarchiser l'information en termes de priorités pour réserver la collecte de terrain à des données indispensables sur des points précis. Peut-être faut-il abandonner l'ambition de collecter une information exhaustive sur la totalité des thèmes, compte tenu de la difficulté de mobiliser les acteurs. Au-delà d'une photographie d'ensemble de la Fédération permettant de suivre les données principales, il faudrait éventuellement faire des études de terrain ponctuelles pour éclairer des thématiques particulières.

A l'issue de ce premier travail d'observation, la diffusion d'une synthèse des résultats à l'attention de l'ensemble des clubs valoriserait ce ayant participé aux enquêtes et pourrait encourager à l'avenir un taux de retour plus important.

2. PRINCIPAUX RESULTATS

Un premier point traite de l'identité de l'UFOLEP autour de deux questions majeures. Il s'agit tout d'abord de qualifier l'accessibilité au sport pour tous ; il s'agit ensuite de qualifier l'utilisation du sport comme outil d'éducation et de socialisation et analyser si l'UFOLEP met bien en pratique une « autre idée du sport ».

Un second point traite de la question territoriale à l'UFOLEP. D'une part, on aborde les relations internes à l'UFOLEP pour caractériser la pyramide actuelle et la circulation de l'information ; d'autre part, on caractérise les relations qu'entretient l'UFOLEP avec ses principaux partenaires territoriaux.

2.1. La question identitaire

a) Accessibilité au sport pour tous

- **Accueil de publics défavorisés**

C'est un thème qui revient périodiquement sur le devant de la scène avec la prise de conscience que des publics spécifiques ont un accès très limité à la pratique sportive : handicapés, personnes âgées, femmes enceintes, familles, obèses, immigrés, illettrés, pauvres.

Le résultat majeur est que 65% des clubs interrogés déclarent ne pas proposer d'activités spécifiques à ces publics. Des enquêtes seraient nécessaires pour déterminer pourquoi et, en fonction de cela, étudier si des incitations seraient envisageables. Au-delà de ce pourcentage qui peut apparaître comme décevant, de multiples actions existent en direction de publics particuliers (familles, handicapés, enfants de moins de trois ans). Des approfondissements qualitatifs seront nécessaires pour déterminer comment améliorer de telles prestations.

- **Nouvelles structures**

40% des délégations départementales organisent une école de sport qui est à la base de l'apprentissage des valeurs. C'est donc un vrai débat de savoir si ces écoles doivent constituer une priorité dans la stratégie globale de l'UFOLEP d'où une réflexion sur la professionnalisation des délégations qui semble ici déterminante.

Les mêmes remarques pourraient être faites avec les CLSU (6 délégations en sont pourvues dont 4 dans le Nord) et les clubs labellisés (21%).

• **Etablissements particuliers**

69% des clubs ne font aucune intervention dans les établissements listés. Un nombre très réduit de clubs intervient en prison (4) ou en maison de retraite (2).

A l'inverse, il n'y a que 33% des délégations départementales qui n'interviennent pas dans une structure. Si 13% interviennent en prison, plus d'un tiers intervient dans les autres types d'établissements, à l'exception des structures d'accueil des personnes âgées (4%).

Comme précédemment, c'est le taux de professionnalisation des délégations par rapport à celui des clubs qui explique une telle différence. Le manque de ressources humaines permanentes empêcherait les clubs de mettre en œuvre de véritables stratégies de développement. La définition d'une stratégie globale au niveau des délégations départementales deviendrait ainsi un enjeu majeur pour l'UFOLEP.

• **Manifestations**

Ces manifestations grand public constituent une très grande force de l'UFOLEP pour rendre le sport accessible au plus grand nombre. Dans les clubs, les activités les plus présentes sont les manifestations d'initiations multisports et le sport en famille (18%) ; la randonnée cyclotouriste, pédestre ou VTT (16 à 23%) et les tournois amicaux (10%).

Dans les délégations, on retrouve le même souci d'offrir de telles opportunités de découvertes : randonnées (69 à 76%), tournois amicaux (51%), sport en famille (47%), initiation multisports (40%). Il y a néanmoins, au-delà de ces moyennes, une très grande hétérogénéité dans l'ampleur de l'offre de manifestations selon les départements. Cela interpelle à nouveau pour savoir s'il faut concevoir une planification territoriale de développement de l'offre de pratique.

b) Education et socialisation

• **Structure des activités pratiquées**

❖ **Comparaison avec les fédérations**

Quatre traits majeurs apparaissent en comparant la composition structurelle des activités à l'UFOLEP et dans les fédérations sportives :

- Une surreprésentation des sports individuels
- Une surreprésentation des sports mécaniques
- Une très forte surreprésentation des activités cyclistes
- Une sous représentation des féminines par rapport aux autres fédérations multisports mais une surreprésentation par rapport aux fédérations unisports.
- Des questions stratégiques devront être posées à partir de ce constat : faut-il augmenter la part des sports collectifs ? Faut-il revoir les développements des sports mécaniques ? Faut-il s'interroger sur la part élevée du cyclisme ? C'est tout l'enjeu de la diversification des activités.

❖ **Modalités de pratiques**



Synthèse à l'attention des décideurs

- La compétition représente une part importante de l'activité des clubs, ce qui peut paraître paradoxal avec « une autre idée du sport ». Cette place de la compétition est à mettre en relation avec le nombre des clubs unisports affiliés à l'UFOLEP (près d'un sur deux).
- Là encore, un débat est nécessaire autour de la nature profonde du sport. Pourrait-on rêver à un monde sans compétition, sans recherche de la performance, de l'exploit, et qui ne s'inscrirait plus dans le modèle social libéral productiviste dominant. Se pose la question de savoir, dans un premier temps, s'il ne serait pas souhaitable de penser une double structuration des activités : la compétition d'un côté ; la non compétition de l'autre.

• **Fonctions sociales**

❖ **Santé**

Par rapport au problème de l'obésité, 5 % des clubs (soit 15 sur 320 au niveau national) ont déclaré proposer des actions spécifiques auprès de ce public. Des réflexions plus générales seront à mener sur la relation sport/santé mais surtout sur les nouveaux partenariats à envisager pour participer au financement de ce type de prestation.

❖ **Environnement**

28% des délégations départementales organisent des manifestations sur le thème du développement durable et 72% d'entre elles organisent des manifestations de sports mécaniques. Y-a-t-il ou non contradiction ? L'ampleur du réchauffement climatique va impliquer une révision totale de nos comportements de mobilité dans les années à venir. La promotion des sports mécaniques ne va pas dans le sens de l'histoire.

2.2. La question territoriale

a) Relations internes

• **Relations horizontales**

L'échelon départemental apparaît aujourd'hui comme celui qui donne une cohérence d'ensemble, les délégations déclarant entretenir à 87% des relations de coopération. On ne constate pas une telle coopération au niveau des clubs. A l'heure de la réforme des collectivités territoriales, il faudra s'interroger sur la pertinence du département comme échelon garantissant une cohérence d'ensemble.

La diffusion des résultats de cet observatoire peut constituer un moyen d'augmenter la connaissance qu'ont les associations locales les unes des autres et également contribuer à intensifier les relations verticales.

• **Relations verticales**

Là encore, la délégation départementale est au cœur de la pyramide à travers les relations qu'elle entretient avec les clubs. A l'inverse, la délégation régionale apparaît plus comme complémentaire que comme concurrente de la délégation départementale. Une réflexion sur cet empilage devra se faire en fonction de la réforme des collectivités territoriales.

Les relations avec les clubs sont plus ambiguës. Si les délégations départementales entretiennent des contacts relativement réguliers avec les clubs, il n'en est pas de même avec les délégations régionales où les contacts sont très distendus.

A noter que les relations avec l'échelon national sont également très peu denses.

Les justifications de l'affiliation fédérale et du rattachement affinitaire peuvent paraître fragiles. Sont-elles menacées ? Peut-on parler d'unité fédérale ? Avec de telles relations verticales, les ambitions nationales sont-elles bien relayées, bien perçues dans les territoires ?

b) Relations externes

• **Mouvement sportif**

74% des délégations départementales ont au moins un représentant dans le mouvement olympique et 46% à l'USEP. Seules 9% des délégations n'ont aucun représentant dans le mouvement sportif. Les fédérations unisports dans lesquelles l'UFOLEP est la mieux représentée sont le cyclisme, le cyclotourisme, le football, le volley-ball et l'athlétisme.

D'un point de vue qualitatif, les relations de collaboration se nouent essentiellement avec le mouvement olympique et à un moindre degré avec les fédérations délégataires. C'est avec les délégations affinitaires que les relations sont les plus distendues.

La proximité avec les instances olympiques est-elle la preuve d'une aptitude de l'UFOLEP à exploiter la dimension multi-sport, à optimiser l'usage du sport comme support dédié à d'autres fins ? Les liens étroits avec le mouvement sportif compétitif sont-ils des preuves de complémentarité ou bien s'agit-il de répondre à des attentes spécifiques des pratiquants en termes d'accès à une double offre de championnats ? Les relations avec les fédérations affinitaires se justifient-elles simplement par le positionnement concurrentiel ? Pour faire avancer la cause du sport pour tous, des alliances locales ne sont-elles pas nécessaires à l'instar de ce qui existe à l'échelle internationale avec l'ISCA ?

• **Organes politiques**

Les représentants des clubs UFOLEP siègent peu dans les instances politiques (des conseils municipaux pour l'essentiel), 70% des clubs n'ont pas d'élus. Ce pourcentage s'élève à 40% pour les délégations départementales.

Cela permet peut-être de comprendre en partie le niveau de soutien public dont bénéficient les instances de l'UFOLEP :

- Les clubs tout d'abord ne sollicitent pas autant qu'il serait possible les différents échelons de l'empilage à la française qui peuvent soutenir le sport (communes, inter-communes, départements, régions, nation). A noter qu'aucun club n'est en contrat d'objectifs avec une de ces instances.
- Les délégations privilégient le recours aux subventions en provenance de l'Etat (96 % des délégations en bénéficient), du département (93 %), de la Région (62 %), des communes (58 %) et communautés de communes (16 %). Des contrats d'objectifs sont principalement signés avec l'Etat (28 % des délégations) et le Conseil général (14 %).

• **Secteur privé marchand**

La signature de contrats de partenariats ne fait pas partie de la culture des clubs UFOLEP dont 73% n'en ont signé aucun. Ce sera certainement une réflexion à mener quant à l'opportunité de concevoir de tels partenariats autour de critères préservant l'éthique de la Fédération. Il en est de même avec les délégations dont 62% n'ont aucun partenariat économique.

CONCLUSION : ANALYSE DE VULNERABILITE

Les données de cadrage rassemblées font apparaître trois risques de fragilisation de l'institution au niveau des populations, du financement des structures, des territoires.

• **Vulnérabilité des populations**

Le profil dominant du pratiquant UFOLEP est un individu appartenant à la classe moyenne salariée. Si cela constitue un réel succès en termes d'accessibilité à la pratique du plus grand nombre, un tel acquis risque d'être remis en cause du fait de l'aggravation de la crise économique et financière actuelle. Il apparaît déjà que, dans les classes populaires, des arbitrages budgétaires se font au détriment des postes considérés comme non indispensables (vacances, culture, sport). Dans ces conditions, va-t-on assister à une diminution de la pratique sportive ? Que faut-il faire pour reconquérir des catégories sociales fragilisées ? Va-t-on assister à une dualisation des publics à l'UFOLEP ?



• **Vulnérabilité du financement**

Le profil budgétaire d'un club UFOLEP est un budget de faible montant. Globalement, les cotisations d'une part et les recettes d'activités d'autre part pèsent relativement peu (10% au plus pour chacun de ces deux postes pour la moitié des clubs) et la dépendance aux financements publics est relativement faible (25% au plus pour la moitié des clubs ; un quart des clubs dépend à plus de 50% des financements publics). On retrouve ici les questions posées précédemment : Faut-il définir de nouveaux partenariats ? Sur quelles bases éthiques ?

Pour les délégations, le même type de questions que pour les clubs mérite d'être discuté : Faut-il faire augmenter (et comment ?) la part relative de certaines recettes qui restent à un niveau très faible (recettes d'activités, financements privés, dons, mécénat) ? Faut-il mieux diversifier les recettes ? Faut-il chercher à accroître les financements publics au nom des services d'utilité sociale rendus ?

• **Vulnérabilité des territoires**

Quels que soient les critères utilisés, un enseignement est apparu : la prééminence du rural. Il y a une relation inverse entre taux d'urbanisation et taux de participation ; la couverture de la population (nombre d'habitants pour un club) est d'autant meilleure que le territoire est rural ; mais plus les territoires sont ruraux et plus l'aire de chalandise de chaque club est grande. Dans ces conditions :

- Que faire face à la fragilisation du monde rural de demain ?
- Comment conquérir l'urbain qui est sous représenté ?
- Comment s'inscrire de façon efficace dans la politique de la ville ?
- La création d'une cellule territoriale serait certainement souhaitable avec deux missions : la conquête de nouveaux territoires ; la valorisation des fonctions sociales des clubs UFOLEP. Dans les deux cas, une professionnalisation sera nécessaire, ce qui implique là encore une réflexion sur le financement et les nouveaux partenariats.

Informations

MÉDAILLES DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

UN CONSTAT :

Notre Fédération est très souvent absente du « palmarès » départemental annuel des récipiendaires des médailles de la Jeunesse et des Sports.

Il s'agit sans doute d'une méconnaissance ou d'un l'héritage « culturel » de l'UFOLEP dont les militants laïques sont plus préoccupés par la reconnaissance interne du Mouvement que par celle des instances ministérielles.

UNE PROPOSITION

Inviter chaque département à réfléchir sur cette problématique et à agir s'il le souhaite, en présentant des candidatures, ce qui permettrait à la fois de valoriser :

- l'investissement de ses bénévoles associatifs
- l'action du comité départemental
- et plus en généralement de favoriser le rayonnement de l'UFOLEP dans l'ensemble du mouvement sportif.



DOCUMENT JOINT :

Modèle de formulaire de demande pour l'obtention de la médaille de Jeunesse et Sports.

À transmettre en double exemplaire au Comité Départemental UFOLEP et à faire transiter par le Comité Départemental JS pour optimiser la réussite de la demande auprès des services de l'État.

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE

Fiche en vue de la constitution d'un dossier de proposition
pour l'obtention d'une récompense de la jeunesse et des sports

CONTINGENT
DEPARTEMENTAL

- MEDAILLE D'OR
 MEDAILLE D'ARGENT
 MEDAILLE DE BRONZE
 LETTRE DE FELICITATIONS

Pour information : Bronze : 8 ans minimum de services rendus ; Argent : 4 ans minimum d'ancienneté dans le grade du bronze ; Or : 8 ans minimum d'ancienneté dans le grade de l'argent

NOM et PRENOMS :
(tels qu'ils figurent sur les actes d'état civil)

NOM de jeune fille :

Date et lieu de naissance :

Domicile :

Nationalité :

Profession : (avant retraite) :

Fonctionnaire : **Oui** **Non** Retraité(e) : **Oui** **Non**

Date de retraite :

Distinctions Jeunesse et Sports déjà obtenus

Nature	Date d'attribution

JOINDRE IMPERATIVEMENT UN EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE OU COPIE DE CARTE D'IDENTITE

SERVICES RENDUS A LA CAUSE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

DATES	NATURE DES SERVICES RENDUS

Ancienneté dans l'échelon précédent :

SERVICES NOUVEAUX RENDUS DEPUIS L'ATTRIBUTION DE L'ECHELON PRECEDENT

DATES	NATURE DES SERVICES RENDUS

Candidature proposée par :

Adresse et tél. :

Date :

VOTRE AVIS :

--

SANCTIONS DISCIPLINAIRES

L'UFOLEP met en place un système d'alerte permettant d'identifier les personnes sous le coup d'une sanction disciplinaire lors de leur adhésion ou renouvellement de licence.

Les sportifs ayant fait l'objet d'une sanction disciplinaire pour dopage ou d'une sanction disciplinaire fédérale seront répertoriés dans une base de données en lien avec Affiligue.

Ainsi, lors de la saisie du nom de la personne concernée sur Affiligue, un message d'alerte apparaîtra vous demandant de contacter l'UFOLEP nationale pour vérification (ceci afin d'éviter des confusions dues à des homonymies).

Ce dispositif vous permettra d'écarter les sportifs suspendus de licence ou de refuser l'accès de nos épreuves à ceux suspendus de compétition.

Vous êtes donc invités à transmettre au National les décisions disciplinaires prises dans vos départements et régions, afin qu'elles soient intégrées à la base de données, en renseignant le formulaire en pièce jointe.

Ce document est à retourner à Jocelyne SCOZZARO jscozzaro.laligue@ufolep-usep.fr

NB : *des informations complémentaires vous seront données très prochainement pour la mise à jour d'Affiligue et l'intégration du fichier des sanctions disciplinaires au logiciel (document réalisé en collaboration avec Pascal MARREL).*

GESTION DES SANCTIONS DISCIPLINAIRES

LICENCE

NOM Prénom(s)

Date de naissance :/...../..... Sexe F M

Activité(s) pratiquée(s) :

SANCTION

Refus de licence suspension de compétition
(*suspension, retrait, radiation*)

Date de début :/...../..... date de fin :/...../.....

INSTANCE DECISIONNAIRE

département/région :

Décision de 1^{ère} instance

Commission technique départementale Commission technique régionale

Commission disciplinaire départementale de première instance

Commission disciplinaire régionale de première instance

Décision d'appel

Commission disciplinaire départementale d'appel

Commission disciplinaire régionale d'appel

Le/...../..... à

Cachet du comité

Signature du président du comité ou de son mandaté

Nom et qualité du signataire :

POLE COMMUNICATION

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

4 900 emplois d'avenir créés dans les métiers du Sport et de la Jeunesse

En présence de Michel Sapin, ministre du Travail et de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, Valérie Fourneyron a signé, jeudi 15 février, des conventions d'engagement avec le mouvement sportif et des associations de jeunesse et d'éducation populaire.



Retrouvez la vidéo, les discours et la convention des emplois d'avenir en cliquant sur le lien suivant

<http://www.sports.gouv.fr/index/accueil-844/a-la-une/index/communication/a-la-une-846/4-900-emplois-d-avenir-crees-dans-4745>

Partenariat UFOLEP - UNI VDL



Rendez-vous au Salon des véhicules de loisirs qui se déroulera du 28 septembre au 6 octobre 2013 à Paris Le Bourget, avec notre partenaire UNI-VDL (Il s'agit d'un syndicat professionnel qui regroupe les constructeurs de camping-car, caravane, mobil-home et remorque et entreprises liées au secteur d'activités).

Pour des invitations (visites personnalisées, accréditations VIP) merci de contacter jvillaudiere.laligue@ufolep-usep.fr.

Notre partenaire propose de prêter un camping-car, pour un week-end, aux responsables des associations proposant les activités sportives pratiquées par les camping-caristes afin de les familiariser avec ce mode de loisirs. (pour consulter les modalités de prêt : <http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/UNI-VDL-ANNEXE-1.pdf>).

Modifications du répertoire national



✚ Comité Directeur National :

- Manuel Henriette : tél. 06 51 72 49 77

✚ Comités départementaux :

- Charente-Maritime: Résidence Club La Fayette avenue de Bourgogne 17041 La Rochelle
Cedex 01
- Val de Marne : ufolep94.ligue94@gmail.com

SEMC

Sport Education Mixités Citoyenneté



[Retrouvez l'intégralité du flash info en cliquant ici](#)

Rapport

Le rapport du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche Egalité entre les femmes et les hommes - Orientations stratégiques pour les recherches sur le genre, mis en ligne récemment sur le site de la Documentation française permet une analyse de la situation de la recherche scientifique sur le genre en France en pointant publications spécialisées, les différents cursus, réseaux et laboratoires en pointe sur ces questions.

D'autre part, l'étude présente une synthèse des approches genrées en histoire, sport, droit, etc. Elle aborde aussi les travaux plus récents sur le genre en lien avec la violence. Le rapport conclut sur un ensemble de propositions dont la mise en œuvre valoriserait l'enseignement et la recherche sur le genre. [cliquez ici](#)

Guides

Le guide juridique sur la prévention et la lutte contre les incivilités, les violences et les discriminations dans le sport, réalisé par le ministère, a pour objectif de prévenir les comportements contraires aux valeurs sportives grâce à une meilleure connaissance de la part des acteurs du sport du droit et des obligations de respect de l'autre dans la pratique sportive. « Pour

février 2013 -

PRN SEMC

CREPS SUD-EST

Site d'Aix-en-Provence

www.semc.sports.gouv.fr

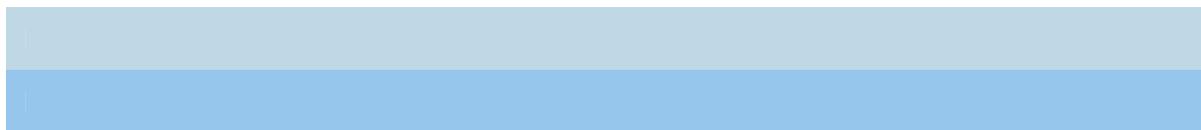
Voir le flash-info
dans son intégralité



préservé le sport (...) nous devons donner les moyens à ceux qui font du sport, à ceux qui enseignent le sport, à ceux qui promeuvent le sport ou à ceux, simplement, qui l'encouragent, nous devons leur donner les moyens d'identifier, de dénoncer et de réprimer les actes et les paroles contraires aux valeurs sportives » a expliqué la ministre Valérie Fourneyron. [\[lire la suite\]](#)

Rappelons par ailleurs que le guide ressources pour prévenir et lutter contre les discriminations paru fin 2012 offre une approche générale de la question. Réalisé à la demande de la DRJSCS de Bretagne par l'ACSE, le guide « vise, en premier lieu, à faire prendre conscience que la lutte contre les discriminations est l'affaire de tous ». [\[lire la suite\]](#)

Le ministre de l'éducation nationale, Vincent Peillon, a souhaité mettre à disposition de l'ensemble des maires de France un guide pratique destiné à les accompagner dans la mise en œuvre de la réforme des rythmes à l'école primaire et à répondre à leurs principales interrogations. Ce guide doit leur permettre d'organiser une semaine scolaire de quatre jours et demi dès la rentrée 2013 et de construire des solutions concrètes, adaptées à leur territoire. [\[lire la suite\]](#)



POLE FORMATION
documentation

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

LES EQUIVALENCES DE LA PSC1

LE POINT SUR LES ÉQUIVALENCES

Il existe un grand nombre de formations aux premiers secours. Vous êtes nombreux à vous poser des questions sur les équivalences ou la validité de vos diplômes.

Depuis le 1^{er} août 2007, la formation de référence est le PSC1 (Prévention Secours Civiques de niveau 1). Ce n'est pas une nouvelle formation, il s'agit d'une évolution de l'AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours) qui existait depuis 1991.

Ci-dessous la liste des diplômes admis en équivalence du PSC1 :

- ✚ L'AFPS, quelle que soit son année d'obtention
- ✚ Le PSE1
- ✚ Le BNS (Brevet National de Secourisme) qui n'existe plus depuis 1991
- ✚ Le Brevet de Brancardier Secouriste
- ✚ Le Brevet de Secouriste de la Protection Civile
- ✚ Le CSST (Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail) tant que son titulaire est à jour de son recyclage

Cas particulier :

- ✚ Le BEPS (Brevet Européen de Premier Secours) délivré par la Croix Rouge est reconnu dans toute l'Europe par les sociétés Croix-Rouge. Le BEPS n'est pas admis en équivalence du PSC1

Liste des professions qui dispensent de passer le PSC1 :

- ✚ Médecin
- ✚ Chirurgien-dentiste
- ✚ Pharmacien
- ✚ Vétérinaire
- ✚ Sage-femme
- ✚ Infirmier(e) diplômé d'Etat

▲ Important !

L'UFOLEP nationale est aujourd'hui agréée par le Ministère de l'Intérieur afin de dispenser les formations PSC1 et Monitorat (BNMPS-PAE3).

Renseignez-vous auprès du Pôle Formation (01.43.58.97.55.) pour obtenir les coordonnées du Comité Départemental UFOLEP le plus proche dispensant les formations PSC1.

POLE FORMATION
stages

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

**BF 1 A spécifique – Marche nordique
Les 4 et 11 mai 2013**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Marche nordique – BF1A spécifique
Date et lieu du stage	Les 4 et 11 Mai 2013 au Parc D'Olhain (62)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Être licencié UFOLEP (saison 2012/2013)  Avoir 18 ans (<i>et être titulaire du PSC1 pour l'obtention du diplôme</i>)  Avoir validé la Période probatoire et avoir le tronc commun BF1
Objectif	<ul style="list-style-type: none">  Délivrer les compétences techniques et pédagogiques spécifiques à la marche nordique - Devenir animateurs marche nordique.
Contenus de formation	<ul style="list-style-type: none">  Technique et Pédagogie  Législation  Sécurité de la pratique  Environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Livret de formation  Tenue de sport
Responsable administratif	Jean-Claude SABLE
Responsable formation	Cécile CANDELIER
Formateurs	Cécile CANDELIER
Coût par stagiaire	30 €
Inscriptions	<p>Après de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Nord-Pas-de-Calais Maison des Sports 9 rue Jean Bart 62143 ANGRES</p> <p> 03 21 72 67 24  crufa@ligue62.org</p> <p>Date limite de réception des dossiers : <u>15 avril 2013</u></p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération)  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP 59/62 »), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2012-2013 et du livret de formation  1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat

BF 1 A spécifique - Sports Méca. Moto
Les 23-24 mars et 13-14 avril 2013

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Sports Méca. Moto - BF1A spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	23 et 24/3/2013 (du samedi 9h au dimanche 17h), Formation théorique 13 et 14/5/2013 (du samedi 9h au dimanche 17h), Formation pratique Domaine de Bec de Jeu à Balsieges (48)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié(e) UFOLEP (saison 2012/2013) et avoir 17 ans minimum  Avoir validé sa période probatoire  Avoir participé à un Tronc commun (BF1)
Objectif	<ul style="list-style-type: none">  Devenir animateur école de moto  Être capable d'animer, de gérer un projet d'animation dans l'association  Être capable de participer à l'organisation de l'activité départementale
Contenus de formation	<p>23 heures de formation (spécifique) + Évaluation</p> <ul style="list-style-type: none">  Technique et Pédagogie  Législation  Sécurité de la pratique  Environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes et clé USB  Licence UFOLEP (2012/2013) et livret de formation  Sa moto et son équipement complet (pour la formation des 13-14 avril 2013)
Responsable administratif	
Responsable formation	
Formateurs	
Coût par stagiaire	<p>Stage en pension complète (du samedi à 9h au dimanche à 17h) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 50 € pour les licenciés UFOLEP Languedoc-Roussillon - 120 € pour les licenciés des autres régions
Inscriptions	<p style="text-align: center;">Inscription en ligne sur internet : www.ufolep-lr.org Ou fiche d'inscription à retourner par mail à crufoleplr@hotmail.fr</p> <p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> CRUFOLEP Languedoc-Roussillon 200 avenue du Père Soulas 34094 MONTPELLIER Cedex 5</p> <p> 04 67 54 02 02 ou 06 82 10 67 80  crufoleplr@hotmail.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers au CRUFOLEP : 7 mars 2013</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  Fiche d'inscription  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP Languedoc-Roussillon ») qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser

TRONC COMMUN (pour BF1)
Les 23 et 30 mars 2012

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Tronc Commun (BF1)
Date et lieu du stage	Les 23 et 30 mars 2013 au CREPS de Wattignies (59)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (saison 2012/2013)  Avoir validé sa période probatoire
Objectif	Être capable d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association et de participer à l'organisation de l'activité dans le département ou la région.
Contenus de formation	<p>Durée : 8 heures</p> <p>UCC. TC 1 : Mouvement associatif et sportif UCC. TC 2 : Animation pédagogique UCC. TC 3 : Sécurité de la pratique</p>
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Livret de formation
Responsable administratif	Jean-Claude SABLE
Responsable formation	André COUPLET
Formateurs	André COUPLET – Éric HUCQ – Thérèse LE GOFF
Coût par stagiaire	20 €
Inscriptions	<p>Après de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Nord-Pas-de-Calais Maison des Sports 9 rue Jean Bart 62143 ANGRES</p> <p> 03 21 72 67 24  crufa@ligue62.org</p> <p>Date limite de réception des dossiers : <u>18 mars 2013</u></p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération)  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP 59/62 »), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2012-2013 et du livret de formation  1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat

**POLE PROSPECTIVE
ET DEVELOPPEMENT**

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Appel à candidatures : formation au management de projets européens
« YesWeRun »

L'ISCA (International Sport and Culture Association) organise en partenariat avec une dizaine d'organisations sportives européennes dont l'UFOLEP, une formation en anglais sur le management de projets européens et internationaux.

Cette formation à destination de personnes âgées de 18 à 30 ans, investies dans le sport et l'UFOLEP se déroulera en 3 temps théoriques et 2 temps de mise en pratique (dépôt de demande de subvention européenne, réalisation des actions déposées, etc.).

La première session se déroulera du 15 au 21 avril 2013 à Copenhague. L'UFOLEP Nationale prendra à sa charge les frais d'inscription de 50 € ainsi que les frais de transports non couverts par le programme (30%) pour des participants licenciés à l'UFOLEP.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter l'appel à candidatures en ligne :
http://www.isca-web.org/files/YesWeRun_call.pdf

Ou contacter Laetitia Zappella, lzappella.laligue@ufolep-usep.fr

Pour postuler : <http://www.isca-web.org/english/youth/yeswerun/opencallforparticipants>

Enquête sur la pratique des échanges sportifs internationaux

L'UFOLEP curieuse de connaître les raisons qui poussent ses clubs à réaliser ou pas des échanges sportifs à l'international s'associe à l'Association International Sport Exchange (ISEA) dans la diffusion de son questionnaire « pratique des échanges sportifs internationaux ».

Ce questionnaire en ligne d'une dizaine de minutes permettra à l'association ISEA ainsi qu'à l'UFOLEP de définir au mieux les besoins des associations de notre réseau en termes d'accompagnement pour la réalisation d'un échange sportif à l'international, n'hésitez donc pas à le diffuser auprès de tous vos clubs !

Pour répondre au questionnaire :

<https://docs.google.com/spreadsheets/viewform?formkey=dHJXNV9vSnpqU0hrNXhVcGRGVU5DMEE6MQ#gid=0>

Pour plus d'informations vous pouvez contacter Laetitia Zappella, lzappella.lalique@ufolep-usep.fr

POLE VIE SPORTIVE

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

<p style="text-align: center;">AVENANT AU REGLEMENT TECHNIQUE KART-CROSS 2012-2013</p>

Première modification : 10 – SÉCURITÉ → article 10.1

Sur le schéma AP004, la traverse représentée en rouge et en diamètre 40 X 2, est considérée comme partie intégrante du châssis. Dans ce cas, on peut ne pas monter la diagonale basse en bleu.

Deuxième modification : 10 – SÉCURITÉ → article 10.16

À la fin de l'article, il y a 2 dessins. Sur le dessin de gauche une erreur s'est glissée : Il faut supprimer la légende "bouchon ne dépassant pas de la carrosserie".

ATTENTION - DATES ET LIEUX DES CERTIFICATIONS FFSA 2013

ANNULE ET REMPLACE LE
PRECEDENT DOCUMENT PARU !!!



Vous trouverez ci-joint la programmation 2013 des certifications et recyclages FFSA pour les officiels auto.

✚ **Certifications :**

REGIONS	DATES	LIEUX	CORRESPONDANTS	MAILS DES CORRESPONDANTS
PACA	3 mars	Sainte Tulle (04)	Jérôme MEYSON	j.meyson@aliceadsl.fr
Bourgogne	10 mars	Autun (71)	Fabrice SAUVEGRAIN	ufolep58@fol58.org
Rhône Alpes	16 mars	Valence (26)	Vincent DEFOSSEZ	delegue@ufolep26.fr
Bretagne / Pays de Loire	23 mars	Rennes (35)	Gaëlle ARZUR	arzurgaelle@yahoo.fr
Haute Normandie	23 mars	Bazinval (76)	Daniel HEAULME	ufolepauto@aol.com
Poitou Charentes	24 mars	Niort (79)	Patrick MACHET	kart-cross@cc-parthenay.fr
Auvergne	31 mars	Clermont Ferrand (63)	Jean-Claude DAUPHANT	jcdauphant@sfr.fr

✚ **Recyclages :**

REGIONS	DATES	LIEUX	CORRESPONDANTS	MAILS DES CORRESPONDANTS
Haute Normandie	13 mars	Bazinval (76)	Daniel HEAULME	ufolepauto@aol.com
Bretagne / Pays de Loire	23 mars	Rennes (35)	Gaëlle ARZUR	arzurgaelle@yahoo.fr
Nord Est	En attente de confirmation de la FFSA	Giffaumont (51)	Claude MAGNIEN	claude.magnien@wanadoo.fr

- ✓ **La liste des certifications FFSA (*mise à jour*)**

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/LISTE-FORMATION-FFSA-2013.pdf>

- ✓ **Le mémento pour les certifications et recyclages FFSA**

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/1MEMENTO_CERTIFICATION_RECYCLAGE.pdf



RECTIFICATIF...

AU CALENDRIER DES ÉPREUVES NATIONALES 2013

ÉPREUVES		DATES	LIEUX
Karting Piste	Rassemblement National	6 & 7 Juillet 2013	Valence (26)

Merci de m'informer par mail (imatthey.laligue@ufolep-usep.fr), des éventuelles modifications pour le calendrier 2013.



IMPORTANT

Vous pouvez télécharger le calendrier et l'additif des sports mécaniques 2013 sur le site internet :

- **Pour les sports mécaniques auto :**

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/2calendrier-additif-2013.pdf>

- **Pour les sports mécaniques moto :**

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/1calendrier-additif-2013.pdf>

- **Pour le Karting Piste :**

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/3calendrier-additif-2013.pdf>

- **Pour le VNM**

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/calendrier-additif-2013.pdf>

Nous avons informé les préfetures que le site sera mis régulièrement à jour. Il vous faudra donc faire parvenir vos modifications éventuelles (changement de date...) à Isabelle MATTHEY (imatthey.laligue@ufolep-usep.fr)

Attention : dans le calendrier des sports mécaniques 2013, page 6 dans la composition de la CNS Auto, une erreur de numéro de téléphone s'est glissée. Ci-après la correction à effectuer, merci.

Yves MALAVAL : 05.65.62.34.32.



IMPORTANT

→ **Le Championnat National de Cross-Country** aura lieu les 9 et 10 mars 2013 à Golbey (88).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/dossier-national_de_cross-country-2013.pdf

→ La fiche d'engagement :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/fiche_engagements-cross-country-2013.xls

→ **Le Championnat National Indoor** aura lieu le 24 mars 2013 à Nogent sur Oise (60).

→ **La circulaire d'organisation est téléchargeable sur le site internet :**

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/dossier-national-athl%C3%A9tisme-2013.pdf>

→ **Le règlement Indoor 2013:**

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/R%C3%A8glement_INDOOR_2013.pdf

→ **La fiche engagement challenge B mixte :**

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/fiche_engagement_challenge_B_MIXTE.xls

→ **La fiche engagement individuel :**

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/fiche_engagement_individuel.xls

→ **La fiche engagement challenge B masculins :**

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/fiche_engagement_challenge_B_MASCULIN.xls

→ **La fiche engagement challenge B féminins :**

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/fiche_engagement_challenge_B_FEMININ.xls

→ **La fiche engagement challenge A région :**

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/fiche_engagement_challenge_A_r%C3%A9gion.xls

→ **La fiche jury :**

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/FICHE_JURY.doc

→ **Le Critérium National de Ski** aura lieu le 24 mars 2013 en, Haute Savoie (Le Chinaillon, Grand Bornand).

→ La circulaire d'organisation est téléchargeable sur le site internet :

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/CIRCULAIRE-SKI-COMLETE.pdf>

→ La fiche d'engagement

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/National_2013_Inscriptions.xls

→ La commande des forfaits

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/National_2013_forfaits.xls

VIE SPORTIVE

→ **Le Rassemblement National de Badminton** se déroulera les 30 et 31 mars 2013 à Péronne (80).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet :

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Circulaire-Badminton-2013.pdf>

→ **Les fiches à remplir :**

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/fiches-a-remplir-bad-2013.doc>

→ **Les 12 heures UFOLEP de Tennis de Table** se dérouleront le 31 mars 2013 à Vertou (44).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet :

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Circulaire-12-heures-2013.pdf>

→ **La fiche d'identification :**

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Fiche_identification_12H_TT-2013.doc

ORGANISATION DE LA VIE SPORTIVE FEDERALE 2013 - 2017

Le Comité Directeur National lors de sa réunion du 12 décembre dernier a voté la nouvelle structuration de la vie sportive fédérale, comprenant entre autre les modalités de renouvellement des CNS / GTS actuels dont le mandat prendra fin au 31 août 2013.

Les objectifs structurelles pour cette nouvelle mandature sont de / d' :

- organiser le fonctionnement traditionnel des activités (manifestation nationale, réglementation sportive, promotion), dont seront en charge les CNS ou référents d'activité.
- optimiser l'accompagnement du réseau (comités et associations) sur le développement de nouvelles activités et de nouvelles formes de pratique (création d'outils, formation de référents, animation de réseau, ...)
- renforcer les moyens sur le développement des activités. Des ressources ponctuelles et complémentaires aux CNS et référents d'activité (comités ou personnes ressources) seront missionnées sur un axe de développement et l'animation du réseau.
- adapter l'organisation nationale à chacune des activités et à son projet de développement

Pour ce faire, l'échéancier est le suivant :

- depuis le 1er janvier et jusqu'au 15 mai 2013 : consultation internet et externe sur les éléments prospectifs en matière de développement des activités
- **du 1er mars au 5 avril 2013 : appel à candidatures des responsables et référents d'activité(s)**
- 4 mai 2013 : rassemblement des responsables d'activité(s) à Paris pour la construction des feuilles de route par activité et les stratégies qui permettront de définir l'organisation de la gestion traditionnelle et les axes de développement (choix d'une priorité de développement pour les deux prochaines années).
- du 15 mai au 15 juin 2013 : appel à candidatures pour les ressources humaines complémentaires au fonctionnement traditionnel et au développement des activités (membres de CNS en cas de renouvellement, personnes / comités ressources, groupes de travail)
- 4, 5 et 6 octobre 2013 : rassemblement national de la vie sportive fédérale (CNS/GTS, référents / comités ressources) au CREPS de Bourges. Les nouvelles commissions sportives ou groupes de travail prendront leurs fonctions à l'issue de ce rassemblement.

Dès à présent et jusqu'au 5 avril 2013, nous lançons un appel à candidatures au poste de responsable / référent pour chacune des activités mentionnées ci-après.

VIE SPORTIVE

Chaque candidat devra accompagner sa demande d'une déclaration d'intention et d'un projet de développement prenant en compte les priorités fédérales.

Le pôle national vie sportive et les élus en charge du suivi des activités étudieront les candidatures et feront pour le comité directeur national d'avril une proposition de responsable / référent par activité.

Il appartient à tous les responsables de notre mouvement (comités directeurs, commissions nationales actuelles, comités régionaux, comités départementaux) de susciter des candidatures et de proposer à des militants compétents, à se présenter.

Chaque postulant devra remplir une fiche individuelle de candidature. Cette fiche émanant d'un adhérent licencié (UFOLEP), devra obligatoirement être présentée par son Comité Départemental qui aura à la valider (avis, signatures...).

Il peut y avoir plusieurs candidatures, pour la même activité, émanant du même département.

Le candidat ne représente pas son département au niveau national, mais il est préférable que l'activité (ou les activités) géré(e)s par la commission nationale sportive à laquelle il se présente existe(nt) dans le département, et qu'il y soit impliqué.

Une réunion nationale est programmée le 4 mai 2013 au siège de l'UFOLEP nationale et rassemblera l'ensemble des responsables / référents désignés. Toute candidature implique la participation à la réunion nationale.

Les fiches de candidatures des responsables / référents d'activité devront être retournées pour :

LE 5 AVRIL 2013, à

Isabelle MATTHEY
 imatthey.laligue@ufolep-usep.fr

 *UFOLEP – Pôle vie sportive*
3 rue Récamier
75341 PARIS Cedex 07

ACTIVITES POUR LESQUELLES NOUS LANCONS UN APPEL A CANDIDATURES

(UNIQUEMENT POUR LES 26 POSTES DE RESPONSABLE / REFERENT DANS UN PREMIER TEMPS)

- Activités aquatiques
- Activités cyclistes
- Activités de neige
- Activités physiques d'entretien (entrées publics et activités sportives)
- Arts martiaux
- Athlétisme et pratiques associées
- Badminton
- Boules Lyonnaises
- Football (à 7, à 11) et futsal
- Gymnastique artistique et trampoline
- GRS
- Karting piste
- Pétanque
- Rugby
- SAM CLAP
- Sports de nature
- Sports collectifs petit terrain (handball, basketball, floorball, korfbal)
- Sports mécaniques auto
- Sports mécanique moto
- Tennis
- Tennis de table
- Tir
- Tir à l'arc et sarbacane
- Twirling bâton
- Véhicules Nautiques Motorisés (VNM)
- Volley-ball

Les activités qui feront l'objet d'une Commission Nationale Sportive (CNS) seront celles qui :

- **donneront lieu à une manifestation nationale,**
- **sont pratiquées dans une bonne partie du territoire**
et/ou
- **nécessitent une réglementation technique et sécuritaire importante.**

Les autres activités feront l'objet d'une organisation nationale adaptée au projet de développement de l'activité et définie en concertation avec le pôle vie sportive (élus et professionnels).

ACTIVITES SPORTIVES CANDIDATURE

Période 2013 – 2017

Responsable / référent d'activité

Je soussigné(e) :

Nom :	Prénom :	Né(e) le :
N° de licence :	Association :	Département :
Adresse :		
.....		
Code postal :	Commune :	
☎ (dom.):	☎ (port.) :	
☎ (trav) :		
Email :		

Présente ma candidature comme responsable / référent d'activité :

→

Implications locales au sein de la Ligue de l'enseignement et de l'UFOLEP :

.....
.....
.....
.....

Motivations de votre candidature :

.....
.....

.....
.....

Compétences :

.....
.....
.....
.....
.....

Votre projet d'activité :

- Organisation / structuration de l'activité au niveau national (manifestations nationales, promotion et développement de l'activité, ...) :

.....
.....
.....
.....
.....

- Modalités d'animation et d'accompagnement du réseau fédéral (comités, CTD, ...) :

.....
.....
.....
.....
.....

- Axes qui vous semblent prioritaires pour développer l'activité (cibles, objectifs, caractéristiques de l'offre, stratégie territoriale, modalités de mise en œuvre, ...) :

.....
.....
.....
.....
.....

Vous pouvez joindre à votre candidature toutes les pièces qui vous semblent nécessaires.

Votre candidature implique votre participation obligatoire à la réunion des responsables / référents d'activité(s) le 4 mai 2013 à Paris et au rassemblement national de la vie sportive fédérale du 4 au 6 octobre 2013 au CREPS de Bourges.

A :

Signature :

Avis motivé du Comité départemental (l'avis **motivé** et la signature sont **obligatoires**) :

.....
.....
.....

Signature du (de la) Président(e) et cachet de la délégation :

CANDIDATURE À ADRESSER À L'UFOLEP NATIONALE AVANT LE 5 AVRIL 2013 :

- Par courrier : UFOLEP - 3 rue Récamier – 75341 Paris Cedex 07
- Par mail à : imatthey.laligue@ufolep-usep.fr
- Par télécopie : 01.43.58.97.74

- Renseignements et contact : Benoit GALLET -
bgallet.laligue@ufolep-usep.fr – 01.43.58.97.73

RASSEMBLEMENT NATIONAL DES « VIEILLES PLANCHES »



Rassemblement des « Vieilles planches »

2ème édition

Après le succès encourageant de l'édition 2012, nous invitons tous les amis* du ski UFOLEP-USEP à participer à une nouvelle journée conviviale prévue le :

Samedi 30 mars 2013
à Albiez-Montrond (Savoie)

Une conception festive du rassemblement sportif :

Convivialité Partage Bonne humeur
Amitié

Venez nombreux ! Vos amis seront les bienvenus !

* amis : compétiteurs, cadres, anciens cadres, délégués, sympathisants ...

Programme

Accueil de 9h à 9h30 RDV devant l'Hotel Club « La Rua »

(à Saint Jean de Maurienne, suivre la direction Vallée de l'Arvan—au rond point Couteau Opinel, direction Albiez-Montrond Col du Mollard.— S'arrêter au Chef lieu)

- Découverte du domaine skiable dans le cadre d'un rallye ludique, comportant des balises d'orientation.
- Ce rallye à ski alpin, par équipes de 2 ou 3 (constituées sur place) comportera un parcours slalomé, accessible à tout skieur, du tir à la carabine, type biathlon ainsi que d'autres activités surprises .
- Les non-skieurs pourront découvrir le domaine, à raquettes ou à pieds
- Chaque participant apporte nourriture et boissons. Tout sera mis en commun pour un repas collectif et festif. L'organisation prévoit assiettes en carton et gobelets
- Les forfaits seront à retirer à la caisse des remontées mécaniques du Loup, avec une contremarque fournie par les organisateurs.
- Tarif préférentiel: environ 13 €
- Les participants aux épreuves demandant un déplacement à ski et qui n'auraient pas une couverture assurance pour cette activité, pourront prendre une assurance « carré-neige » avec leur forfait.
- **Renseignements et inscriptions avant le 26 mars à :**
- nono.regnier@free.fr ou georges.lavy@orange.fr
- Les personnes qui souhaiteraient être hébergées, sur place, à la « Rua » peuvent contacter David à : chalet.rua@laposte.net

LETTRE DU RESEAU NATIONAL DES SPORTS DE NATURE FEVRIER 2013



Lettre du réseau national des sports de nature - février 2013



Février 2013 - n° 84

Nous avons le plaisir de vous adresser la Lettre du réseau national des sports de nature.

Au sommaire ce mois-ci :

Sports de nature et emploi



- **Le Point de vue de** Denis MASSEGLIA, président du CNOSF ;
- **Le Point sur** : Qui sont les pratiquants des sports de nature ? ;
- **L'expérience du mois** : Enquêtes « Mieux connaître les pratiquants de sports de nature en Nord - Pas-de-Calais » ;
- **Les brèves du réseau.**

Vous retrouverez également l'ensemble des lettres précédentes en suivant ce lien : [historique de la lettre du réseau sur www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

L'équipe du Pôle ressources national des sports de nature

Compte-rendu de la réunion du 24 novembre 2012

Présents : C. ALMANINI, P. HALBARDIER, C. LOBGEAIS, S. TRIQUENAU.

Excusés : B. TARREAU (Comité Directeur), A. HAEZEWINDT

BILAN DU NATIONAL

- Points Positifs :
 - Bonne organisation
 - Accueil
 - Rapport avec les associations
 - Navettes

- Points négatifs :
 - Retard des officiels le dimanche matin
 - Signaler le point d'accueil des associations
 - Repas le samedi au soleil
 - Manque de propreté dans les vestiaires de la part des clubs

SAISON 2012-2013

- La lettre tirée au sort cette année pour l'ordre de passage est la lettre « D ». Le Comité Directeur National a donné un avis favorable pour l'organisation du national à Aulnoy-Les-Valenciennes (59) les 29 et 30 juin 2013.
- P. HALBARDIER veut proposer à l'association d'Aulnoy –Les-Valenciennes la possibilité d'avoir le National, la même promotion radio que l'année dernière. La CNS accepte, nous demanderons l'avis de l'association et du comité départemental.
- La CNS refuse que les compétitions régionales se déroulent le jour de la réunion de CNS en mai. La compétition devra avoir lieu une semaine avant les 10 et 11 mai 2013. Les résultats régionaux devront être arrivés chez C. LOBGEAIS avant le mercredi 8 mai 2013 sinon pas de qualification pour le national.
- Pour le national, les juges arbitres devront préparer une fiche pour la réunion de juges.
- Sur les diplômes, il ne sera plus indiqué les clubs d'appartenance afin d'éviter les erreurs.
- Une page de garde sera faite pour le palmarès avec le logo de l'UFOLEP (à réaliser par le département).
- Les catégories séniors passeront le samedi matin.
- Les compositions des équipes devront être envoyées avec les inscriptions au national, vérifiées et signées par le responsable régional.
- Une vidéo sera faite au national sur la totalité de la compétition : elle servira en cas de problème de jugement, de réclamation et sera gardé pendant 6 mois après la compétition et aucune association n'aura cette vidéo.

RAPPEL

Les juges d'entrée doivent arrêter de mesurer les espaces entre le scotch sur le bâton.

Nous rappelons **encore et encore que la tenue de l'athlète doit être vérifiée sur le praticable et non à la table des juges d'entrée.**

Dans les équipes, les remplaçants doivent être inscrits dès la phase départementale et doivent être licencié 8 jours avant le départemental (cf. plaquette).

Pour les surclassements et dérogations, les associations devront apporter dès le département l'avis du médecin fédéral, les certificats médicaux et les courriers de dérogations.

Chaque club doit filmer ses athlètes.

Pour départager les ex-æquo, on prend la note chorégraphique et ensuite la note de pénalités difficultés

Pour les critères de sélection des associations et départements isolés (les modalités sont indiquées.voir sur la plaquette.

ETUDE DES LISTINGS

Après étude des listings que la CNS, il a été décidé de séparer la catégorie 11-12 ans en solo et au regard du faible effectif en individuel masculin, nous proposons une catégorie 19-29 ans.

DEROGATIONS

La CNS a étudié toutes les dérogations qui lui ont été envoyés et a émis un avis.

C. LOBGEOIS se charge d'envoyer les courriers réponses des dérogations aux associations

VERIFICATION DES INTER-GENERATION

La CNS a vérifié les compositions des équipes « Inter génération » qu'elle a reçues. Pour les associations qui n'ont pas envoyé leur composition d'équipe intergénération si elles ne sont pas conformes lors de leur inscription, la CNS les refusera au national.

DIVERS

La CNS a reçu un courrier de réclamation du club de Marck concernant le national. Les explications ont été données. Une réponse leur sera faite.

Lors de la signature du cahier des charges en février ou mars 2013 à Aulnoy les Valenciennes, la CNS souhaite rencontrer les présidents d'association du Nord, Pas de Calais, Aisne.

Appel à candidature pour le national 2014.

ECHEANCIER

12-13 ou 19-20 Janvier 2013 : Groupe de travail des formateurs d'officiels à Oullins

2 et 3 Mars 2013 : Réunion de la CNS avec signature du cahier des charges à Aulnoy les Valenciennes et réunion élargie avec les présidents d'association du Nord, Pas de Calais, Aisne.

8 Mai 2013 : Envoi des résultats des régionaux

11 et 12 Mai 2013 : Réunion de la CNS pour la préparation du national à Châteauroux ou Obterre